

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 29 FÉVRIER 2016

L'Assemblée Communale s'est réunie le 29 février 2016 à 17 heures, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 30 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Guerric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Pauline JEANNIN, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 2), Mme Danielle POISSENOT (à compter de la question n° 2), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 2), Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 30 incluse), M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire : Mme Sylvie WANLIN.

Absents : M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 1 incluse et à compter de la question n° 31), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Danielle POISSENOT (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question n° 2), M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 31), Mme Mina SEBBAH.

Procurations de vote : M. Emile BRIOT à M. Christophe LIME, Mme Claudine CAULET à Mme Anne VIGNOT, M. Pascal CURIE à M. Yannick POUJET, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Danielle DARD, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT à Mme Sylvie WANLIN, M. Thierry MORTON à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Karima ROCHDI à M. Nicolas BODIN, M. Dominique SCHAUSS à M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. Rémi STHAL à M. Anthony POULIN, Mme Catherine THIEBAUT à M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 2), M. Jacques GROSPERRIN à M. Pascal BONNET (à compter de la question n° 31), Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

En préambule, M. le Maire a salué Mme Marguerite VIEILLE-MARCHISET, 1^{ère} femme Adjointe au Maire de Robert SCHWINT de 1977 à 1995, qui a accepté d'être la marraine de la journée dédiée aux femmes bénévoles le 5 mars prochain.

Il a rendu hommage à M. Jean PONÇOT, ancien Adjoint à l'Urbanisme décédé subitement.

Il a ensuite annoncé le lancement d'une démarche d'atelier paysagiste pour le futur site des Prés de Vaux, ainsi que l'implantation d'une plateforme nationale des cartes grises du Grand Est qui regroupera 40 emplois.

Le Maire a rappelé les deux grandes orientations pour l'année 2016 :

- agir en proximité,
- agir avec la mission stratégique de notre territoire de demain.

Il a présenté M. Christian SCHWARTZ, nouveau Directeur Général Adjoint des Services en charge du Pôle des services à la Population, arrivant du Département du Territoire de Belfort et lui a souhaité la bienvenue.

Il a enfin salué la présence d'étudiants de 1^{ère} année du Master Action Publique et Politiques Publiques accompagnés de leur professeur Mme CHEVILLEY-HIVER.

Une minute de silence en hommage à M. Jean PONÇOT a été respectée par l'assemblée.

CONSEIL MUNICIPAL

1. **Exercices 2015 et 2016** - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2322.2 du Code Général des Collectivités Territoriales

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a pris acte de ce bilan.

FINANCES - RESSOURCES BUDGETAIRES

2. **Orientations budgétaires 2016** - Actualisation du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI)

En introduction, M. le Maire a indiqué que l'année 2016 serait une année à forts enjeux, au regard de la poursuite des baisses de dotations de l'Etat et du contexte territorial en mutation. Il a réaffirmé nos priorités politiques et la mobilisation autour d'enjeux transversaux.

Il a ensuite présenté les grandes orientations du budget 2016 :

→ La poursuite de la non augmentation des taux des taxes communales (TH, TFB, TFNB)

→ Préserver les atouts de la Ville en s'appuyant sur une situation financière saine, et en équilibrant les efforts entre fonctionnement et investissement

→ Poursuivre et amplifier les rapprochements et les complémentarités avec l'Agglomération

→ Mettre l'accent encore davantage sur la proximité et la réponse aux attentes des habitants.

Il a souligné que malgré un budget en baisse, la Ville conserve des possibilités d'actions et des capacités d'intervention significatives en fonctionnement et en investissement.

M. le Maire a rappelé les 4 grandes priorités politiques : la sécurité et la tranquillité publique, la poursuite et la réussite de la réforme des rythmes scolaires, la mise en place avec l'Agglomération de la nouvelle politique de la ville dans les quartiers, le soutien aux politiques sociales avec le CCAS, ainsi que les enjeux transversaux que constituent le pacte municipal républicain et l'adaptation au changement climatique.

M. LOYAT a ensuite présenté l'évolution de l'épargne, des dépenses d'investissements et de l'endettement, montrant une situation financière préservée et encadrée par la prospective financière.

Il a précisé les engagements de la Ville pour adapter le budget 2016 et les budgets suivants aux contraintes, dans un objectif de recherche d'efficacité et de sobriété de la gestion publique :

- La préservation du cadrage financier (épargne, capacité de désendettement notamment)
- La mobilisation des outils de pilotage
- Une action équilibrée sur les différents leviers
- Un effort accru de priorisation et de mutualisation.

Il a enfin identifié les leviers pour faire face à ces contraintes :

- Une exigence accrue de pilotage de la masse salariale
- Un renforcement des efforts de gestion, en favorisant des évolutions différenciées des dépenses de fonctionnement et en préservant les priorités
- Le calibrage de l'investissement
- Une consolidation des stratégies budgétaires avec l'Agglomération
- La mise en œuvre de chantiers transversaux par le développement du dialogue de gestion et de la réflexion en coût global.

Pour 2016, le budget primitif serait de 210 M€ au total, dont 184 M€ pour le budget principal, en baisse de 2 M€ à périmètre constant.

A la majorité des suffrages exprimés (12 contre - 2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur les orientations budgétaires et l'actualisation du Programme Pluriannuel d'Investissement et a pris acte de l'annexe relative à la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

3. Rapport sur la situation en matière de développement durable

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport sur la situation en matière de développement durable.

4. Allongement des durées d'amortissement des subventions d'équipement versées

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de fixer comme suit la durée d'amortissement des subventions d'équipement versées par le budget principal et les budgets annexes relevant de l'instruction budgétaire M14 :

- durée maximale de cinq ans lorsque la subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études,

- durée maximale de trente ans lorsque la subvention finance des biens immobiliers ou des installations,

- durée maximale de quarante ans lorsque la subvention finance des projets d'infrastructures d'intérêt national,

- durée maximale de cinq ans pour les aides à l'investissement ne relevant d'aucune des catégories ci-dessus, à l'exception des subventions n'excédant pas 500 € pour lesquelles la durée d'amortissement est limitée à un an,

- maintien, pour les subventions d'équipement versées au titre de la ZAC «Passages Pasteur», de la durée dérogatoire de 10 ans, avec premier amortissement l'année même du versement.

5. Demande de fonds de soutien aux collectivités locales - Convention avec le représentant de l'Etat

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accepter l'aide du fonds de soutien aux collectivités locales pour un montant maximal de 18 348,80 € et d'autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir avec le représentant de l'Etat.

CCAS

6. Rapport annuel d'Accessibilité 2014

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport d'accessibilité 2014.

7. Projet social du CCAS de la Ville de Besançon

Le Conseil Municipal a pris connaissance du projet social du CCAS.

8. Convention Ville - CCAS

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur le projet de convention entre la Ville de Besançon et le CCAS,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la convention à intervenir.

Mmes DARD, WANLIN et PESEUX, MM. LE MAIRE et DEVESA n'ont pas pris part au vote.

RESSOURCES HUMAINES

9. Convention de mise à disposition de personnels communaux pour la maîtrise d'oeuvre de la mise en accessibilité des arrêts de bus situés sur la commune de Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur le projet de convention de mise à disposition de personnel entre la Ville de Besançon et le Grand Besançon pour la maîtrise d'oeuvre de la mise en accessibilité des arrêts de bus situés sur la commune de Besançon,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer cette convention.

10. Personnel communal - Renouvellement de l'emploi de chef du Service Coordination Jeunesse Inter'Agés au sein de la Direction Vie des Quartiers (catégorie A)

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur le renouvellement du contrat de chef du Service Coordination Jeunesse Inter'Agés au sein de la Direction Vie des Quartiers à temps complet,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

11. Personnel communal - Renouvellement de l'emploi de professeur d'enseignement artistique, spécialisé arts plastiques, au sein de l'Institut Supérieur des Beaux-Arts (catégorie A)

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur le renouvellement du contrat de professeur d'enseignement artistique, spécialisé arts plastiques (formes contemporaines de la peinture) au sein de l'Institut Supérieur des Beaux-Arts à temps complet,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

CULTURE

12. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Lancement d'une campagne de mécénat participatif pour la restauration d'oeuvres d'art

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de valider le principe de lancement de campagnes de mécénat participatif pour la restauration d'oeuvres d'art du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à encaisser les montants collectés dans le cadre de ces campagnes et à signer les documents et conventions s'y rapportant.

13. Renouvellement de la convention Ville d'Art et d'Histoire

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le principe de renouvellement de la convention Ville d'Art et d'Histoire avec le Ministère de la Culture et de la Communication,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à engager ce processus de renouvellement.

14. Convention relative à la mise à disposition de trois conservateurs d'Etat auprès de la Ville de Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur le projet de convention avec le Ministère de la Culture de mise à disposition de trois conservateurs d'Etat auprès de la Ville de Besançon,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer cette convention et les avenants à intervenir le cas échéant.

15. Dénomination de voies

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions), le Conseil Municipal a décidé de :

- valider les dénominations de voies suivantes pour l'Espace des lieux de mémoire des Glacis : Allée de l'Ordre de la Légion d'Honneur, Allée de l'Ordre de la Libération, Allée de la Médaille Militaire, Allée de l'Ordre National du Mérite,
- modifier l'appellation Chemin de l'Escale en Rue de l'Escale.

16. Direction Citadelle - Tarifs des dépôts-vente dans la boutique de la Citadelle - Patrimoine mondial

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de fixer les tarifs des dépôts-vente dans la boutique des musées de la Direction Citadelle - Patrimoine mondial comme suit :

Désignation produits	Prix public	Prix remise	Quantité souhaitée
Cabane à oiseaux	40,00 €	30,00 €	4
Tête d'ours	115,00 €	90,00 €	1
Toile «Rabbit fouillis»	35,00 €	30,00 €	1
Lapin décoratif	30,00 €	25,00 €	1
Toile «Mie de laine»	150,00 €	100,00 €	1
Tapis Mouton	120,00 €	100,00 €	1
Bougie à la cire de soja	15,00 €	10,00 €	5
Attrape-rêve	18,00 €	15,00 €	4
Eléphant	150,00 €	100,00 €	1
JEU DE TAROT - BESANÇON	35,00 €	22,75 €	10
ANT ARI	15,90 €	7,50 €	12
Boucles d'oreilles	10,00 €	6,50 €	5
Bagues	8,00 €	5,20 €	5
Barrettes	3,00 €	1,95 €	5
Clous (boucles-oreilles)	8,00 €	5,20 €	5

17. Bibliothèques - Acquisition de livres pour les bibliothèques municipales - Autorisation de signature des marchés publics

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés d'acquisition de livres pour les bibliothèques municipales attribués par la Commission d'appel d'Offres aux entreprises suivantes :

- Lot 1 : les Sandales d'Empédocle
- Lot 2 : Les Sandales d'Empédocle

- Lot 3 : BDNET
- Lot 4 : FORUM.

PETITE ENFANCE

18. Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant - Procédure d'attribution des places en accueil régulier

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le règlement de fonctionnement des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant intégrant la procédure d'attribution des places en accueil régulier,
- de sa mise en œuvre à compter du 1^{er} avril 2016.

19. Conventions-cadre avec les associations inscrites au Volet Enfance du Contrat Enfance et Jeunesse

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le projet de convention-cadre avec l'Antenne Petite Enfance et avec la Maison Verte,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer ces conventions-cadre,
- d'approuver le versement, au titre de l'année 2016, d'une contribution de 49 205 € à la Maison Verte et de 119 378 € à l'Antenne Petite Enfance.

VIE DES QUARTIERS

20. Renouvellement du Conseil des Sages - Approbation de la liste des membres pour le mandat 2016/2019

A la majorité des suffrages exprimés (2 contre), le Conseil Municipal a approuvé la liste suivante des membres du Conseil des Sages pour la période 2016/2019 :

Qualité	Nom	Prénom	Qualité	Nom	Prénom
Mme	ALTOUNYAN	Simone	M.	LEROY	François
Mme	BENA	Danièle	Mme	LETONDAL	Simone
M.	BEURTHERET	Jean-Pierre	Mme	LOGEZ	Geneviève
Mme	BOUDOT	Marie-France	M.	LOMBARD	Claude
Mme	BOULET	Annie	M.	MARIE	Guy
Mme	BRAUCHLI	Fabienne	Mme	MARQUELET	Christine
Mme	CAVATS	Marguerite	Mme	MATHEY	Marie-Madeleine
Mme	CHAMAGNE	Françoise	M.	MATHEY	Jacques
Mme	COTE	Claudine	Mme	MAUFFREY	Claudine
M.	COULON	Georges	M.	MENYOMO	Ngoundi Sylvestre
Mme	DENIS DIVOL	Claude	M.	MESNIER	Michel
M.	DRYKONINGEN	Jean	Mme	MOUGEL	Anny
M.	DU FOU	Paul Even	M.	MYOTTE DUQUET	Alain

Qualité	Nom	Prénom	Qualité	Nom	Prénom
Mme	FAIVRE	Gisèle	M.	NOSBONNE	René
M.	FEUVRIER	Vincent	M.	PAYER	François
Mme	GAUDILLAT	Christine	M.	RAVILLARD	Jean-Michel
M.	GAUTHIER	Pierre	M.	RENAUD	Guy
Mme	GENEVOIS	Evelyne	M.	RENOULT	Patrick
Mme	GILLOT	Christiane	Mme	SCHOELLER	Marie-Noëlle
M.	GIRARDIN	Jean-Pierre	Mme	SPIELMANN	Martine
Mme	GRAND	Suzanne	M.	STIMPFLING	Michel
Mme	GUENOT	Claudine	Mme	SUBIGER	Annie
M.	GUY	Jacques	Mme	TOUATI	Farida
M.	HEURTEAUX	Bernard	M.	VAN HELLE	Gérard
M.	JACQUES	Patrick	Mme	VERTEL	Michelle
Mme	JEANNIN	Martine	Mme	VUILLIER	Odile
M.	LASALLE	Pierre	M.	YENN	Luc

HYGIENE-SANTE

21. Convention de financement pour la prise en charge des vaccins par la CPAM du Doubs 2016-2017, secteur prévention et promotion de la santé vaccinations

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de financement pour la prise en charge des vaccins avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Doubs pour la période 2016-2017.

POLICE MUNICIPALE

22. Mise à jour de la convention de coordination entre la Police Municipale et les forces de sécurité de l'Etat

A la majorité des suffrages exprimés (2 contre, 15 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur le projet de convention de coordination entre la Police Municipale et la Police Nationale,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer cette convention.

SPORTS

23. Appel à projets pour l'exploitation de la piscine estivale de Port Joint dans le cadre d'une occupation du domaine public

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire à lancer l'appel à projets pour l'exploitation de la piscine estivale de Port Joint pour la saison 2016,
- d'approuver les documents de la consultation,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention d'occupation à intervenir.

MISSION LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

24. Semaine d'éducation contre le racisme 2016 - Subvention à la LICRA

A la majorité des suffrages exprimés (2 contre), le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur l'attribution d'une subvention de 1 300 € à la Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA) dans le cadre de l'édition 2016 de la Semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme.

Mme ZEHAF n'a pas pris part au vote.

DEVELOPPEMENT DURABLE

25. Opération «J'agis pour ma planète» - Subventions aux écoles

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur l'attribution de subventions aux écoles suivantes pour leurs projets dans le cadre de l'opération «J'agis pour ma planète» :

- 1 000 € à l'école maternelle Jules Ferry,
- 150 € à l'école élémentaire de la Butte,
- 250 € à l'école maternelle de la Butte,
- 900 € à l'école maternelle Granvelle,
- 600 € à l'école élémentaire La Bruyère,
- 300 € à l'école maternelle Fourier,
- 800 € à l'école élémentaire de la Grette.

Mmes FALCINELLA et ZEHAF, MM. DAHOUI, LEUBA, POULIN, POUJET et CHALNOT n'ont pas pris part au vote.

PATRIMOINE COMMUNAL - TRAVAUX

26. Quai de Strasbourg - Demi-bastion de la Tour de la Pelote - Restauration et confortement du rempart - Approbation du projet définitif et de l'estimation des travaux - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme, le coût d'un montant de 816 000 € TTC (valeur novembre 2015) et l'échéancier prévisionnel des travaux de rénovation et de confortement du rempart du Quai de Strasbourg - Demi-bastion de la Tour de la Pelote,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter l'aide financière de l'Etat (DRAC) et de tout partenaire potentiel susceptible de financer cette opération,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions éventuelles de financement à intervenir.

27. Requalification du local du 52 rue Battant - Convention de mise à disposition de personnel de la Ville de Besançon pour la réalisation de la maîtrise d'œuvre

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la mise à disposition de personnel entre la Ville de Besançon et la CAGB dans le cadre des travaux de requalification du local situé au 52 rue Battant,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la convention de mise à disposition à intervenir.

EAU - ASSAINISSEMENT

28. Convention avec le Syndicat Besançon-Thise-Chalezeule (BTC) en matière d'assainissement

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le projet de convention relative à l'assainissement entre la Ville de Besançon et le Syndicat Besançon-Thise-Chalezeule,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer cette convention et tous actes et documents s'y rapportant.

Mme WANLIN, MM. ALAUZET, CHALNOT et MORTON n'ont pas pris part au vote.

29. Convention entre la Ville de Besançon et la commune de Thise pour l'entretien et l'exploitation de son collecteur terminal d'assainissement

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le projet de convention entre la Ville de Besançon et la commune de Thise pour l'entretien et l'exploitation de son collecteur terminal d'assainissement,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer cette convention et tous actes et documents s'y rapportant.

VOIRIE

30. Marché public pour la gestion et l'exploitation du stationnement payant sur voirie, des parcs de stationnement et de la fourrière municipale - Avenant n° 6

Après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 12 février 2016 et à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer l'avenant n° 6 au marché de gestion et exploitation du stationnement payant sur voirie, des parcs de stationnement et de la fourrière municipale.

MAITRISE DE L'ENERGIE

31. Achat de fournitures de gaz naturel pour le patrimoine municipal - Convention avec l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP)

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver l'adhésion au dispositif d'achat groupé de fournitures et d'acheminement de Gaz Naturel proposé par l'UGAP,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la convention à intervenir avec l'UGAP.

M. LIME n'a pas pris part au vote.

URBANISME

32. Projet de révision du Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI)

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver le projet de révision du Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI).

33. Requalification du site Fontaine Ecu - Convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) pour l'aménagement des espaces publics

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le périmètre du Projet Urbain Partenarial sur le site de Fontaine Ecu,
- d'approuver le projet de convention avec Grand Besançon Habitat,
- d'approuver la participation de la Ville de Besançon au programme défini dans la convention avec Grand Besançon Habitat,
- de prendre acte de l'exonération de la part communale de la taxe d'aménagement des constructions et équipements situés dans le périmètre de la convention pendant une durée de 10 ans à compter de la mention de la signature de la convention en Mairie, conformément à l'article L. 332-11-4 du Code de l'Urbanisme,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention avec Grand Besançon Habitat,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous actes à intervenir et toutes pièces nécessaires à l'exécution et au suivi de cette convention.

Mmes JOLY et POISSENOT, MM. BODIN et OMOURI n'ont pas pris part au vote.

34. Acquisition à l'ADDSEA - Alignement 3, rue de Terre Rouge

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition de la parcelle cadastrée EV n° 80 p, sise 3 rue des Terres Rouges, à l'ADDSEA pour un montant de 21 000 €,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

Mme DARD n'a pas pris part au vote.

SUBVENTIONS : ATTRIBUTIONS, ENCAISSEMENT

35. Animations commerciales et artisanales - Subvention à l'Office de Commerce et de l'Artisanat

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur le versement d'une subvention de 169 515 € à l'Office de Commerce et d'Artisanat pour l'année 2016,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir entre la Ville de Besançon et l'Office de Commerce et d'Artisanat.

Mme COMTE-DELEUZE, MM. CHALNOT et MORTON n'ont pas pris part au vote.

36. Education - Subvention à des classes de découverte

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention aux écoles suivantes pour des classes de découverte :

- 600 € pour l'école Champagne,
- 800 € pour l'école Dürer,
- 600 € pour l'école Ile de France.

M. DAHOUI n'a pas pris part au vote.

37. Vie étudiante - Subvention à ESN Besançon - Forum 2016 «Ça Me Dit l'International»

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur l'attribution d'une subvention à ESN Besançon, association étudiante, d'un montant de 1 100 € pour l'organisation du Forum «Ça Me Dit l'International».

MARCHES

38. Groupement de commandes entre la Ville de Besançon et le Grand Besançon pour l'impression et la fourniture de pavoisement, signalétique et PLV

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la constitution d'un groupement de commandes entre la Ville de Besançon et le Grand Besançon pour l'impression et la fourniture de pavoisement, signalétique et PLV,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de groupement de commandes à intervenir.

39. Groupement de commandes entre la CAGB, la Ville de Besançon et le CCAS pour un marché d'assistance et de conseil en recrutement

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la constitution d'un groupement de commandes entre la CAGB, la Ville de Besançon et le CCAS pour un marché d'assistance et de conseil en recrutement,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la convention de groupement de commandes à intervenir.

40. Motion de la Ville de Besançon, présentée par le Groupe majoritaire, adressée aux pouvoirs publics et aux parlementaires

«Les collectivités locales sont confrontées à des difficultés financières importantes dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'État étant appelés à diminuer de 11 milliards d'euros jusqu'en 2017, soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, malgré les dispositifs d'atténuation décidés par l'État en 2015 et 2016, la seule voie possible est de procéder à des réductions drastiques affectant les services publics locaux. Avec cette amputation de 30 % des dotations, l'investissement des collectivités locales a baissé de 5 milliards d'euros sur les exercices 2014 et 2015, ce qui impacte les entreprises locales.

Cette baisse a des conséquences notamment sur l'entretien, l'amélioration de nos équipements et sur le fonctionnement de nos services. De plus, elle affecte les rentrées fiscales de l'État, sachant que 100 € investis par les collectivités génèrent 50 € de recettes fiscales.

Notre collectivité vous demande pour l'année 2017 qui verra la mise en œuvre des nouvelles modalités du calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), un moratoire sur les baisses des dotations de l'État».

A l'unanimité des suffrages exprimés (15 élus n'ayant pas pris part au vote), le Conseil Municipal a décidé d'adopter la motion présentée par le Groupe majoritaire.

La séance est levée à 21 h 15.

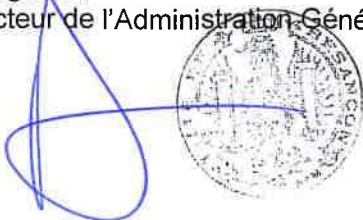
Hôtel de Ville, le 7 mars 2016

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur de l'Administration Générale,

Jean-Philippe DEMILLIER.

Affiché à Besançon, le 7 mars 2016

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur de l'Administration Générale,



Jean-Philippe DEMILLIER.